

UN DISCOURS POLITIQUE PAR SEMAINE

## AUX IRLANDAIS, A L'OCCASION DE LA SAINT-PATRICE

Nobles enfants de la Verte Erin,

Voilà revenue (17 mars) la fête de la St Patrice, la fête nationale de l'Irlande, la fête nationale des Irlandais dispersés dans tous les pays du monde. Qu'il me soit permis, à moi, d'origine française, de joindre en ce jour ma voix à la vôtre et de crier, dans la langue de vos pères : "Erin go bragh !"

Ce n'est pas une faveur qu'en cela je réclame, c'est un droit; car saint Patrice, — apprenez-le une bonne fois si vous ne l'avez jamais su, — saint Patrice, dis-je, était un Français.

Oui, un Français ! Par sa naissance, puisqu'il vit le jour en France, à Gesoriac, aujourd'hui Boulogne-sur-mer; par son éducation, puisqu'il fit ses classes en France, à Marmoutier, près de Tours; par sa consécration sacerdotale, puisqu'il la reçut en France, des mains de l'évêque d'Auxerre, le jour où il vous fut envoyé comme missionnaire; par son apostolat chez vous, puisqu'il consista à vous inspirer le sentiment français autant que le sentiment chrétien.

Donc, c'est de droit qu'en ce jour de la St Patrice, moi, Français d'origine, je mêle ma voix à la vôtre pour acclamer votre saint patron : "Erin go bragh !"

Oserait-on dire que c'est même un devoir ? Ceux-là auraient pour eux la communauté de langue qui rapprochait naguère les côtes d'Irlande et de Bretagne, cette communauté de langue qui fait qu'aujourd'hui encore le gaélique fréquente avec le bas breton.

Ceux-là auraient pour eux la science ethnographique, qui veut que les populations de France et d'Irlande soient de commune race celtique.

Ceux-là auraient pour eux la tradition historique, qui veut que les populations de France et d'Irlande, bien avant Fontenoy et sans interruption depuis, aient fraternisé en toute occasion.

Mais oseraient-ils soutenir que cette prétendue obligation pour l'élément français en général de sympathiser avec l'élément irlandais trouve son application au Canada ?

Dites-moi plutôt ce que vous en pensez vous-mêmes, nobles enfants de la Verte Erin; je vous prends comme juges.

N'est-il pas vrai qu'aux premiers jours de la Nouvelle France, nos aïeux, dans leurs guerres journalières avec les colons de la Nouvelle Angleterre, avaient en face d'eux, sur les champs de bataille, autant d'Irlandais que d'Anglais et d'Écossais ?

N'est-il pas vrai qu'aux dernières batailles qui amenèrent la chute de Québec et de Montréal, les soldats de Montcalm avaient en face d'eux autant d'Irlandais que d'Écossais et d'Anglais ?

N'est-il pas vrai que, lors de l'invasion du Canada par les Américains, en 1812, nos pères trouvèrent en face d'eux, à Châteauguay, autant d'Irlandais d'origine que d'Écossais et d'Anglais ?

N'est-il pas vrai qu'aux jours sombres de 1837-38, la soldatesque qui, par haine du nom français, bombardait St Eustache et incendia St Charles, comptait autant d'Irlandais que d'Écossais et d'Anglais ?

N'est-il pas vrai que les invasions féniennes qui menacèrent le Canada français, en 1866, se composaient exclusivement d'Irlandais ?

La bonne blague en vérité de venir nous dire à nous, Canadiens d'origine française, que par la tradition historique ayant cours en France, nous sommes tenus de mêler nos acclamations à celles des Irlandais, dans la célébration de leur fête nationale !

Si des fastes militaires nous passons aux annales civiles, politiques et religieuses, qu'y trouvons-nous à l'appui de cette prétention qui tend à faire des Irlandais les meilleurs amis des Canadiens-français ? C'est vous encore que je prends pour juges, nobles enfants de la Verte Erin.

Qui donc a introduit au Canada ces ferments de discorde civile et religieuse, qui, sous leurs cocardes respectives jaune et verte, ont déjà ensanglanté les rues de Montréal, et par leur tendance à pousser les protestants contre les catholiques, constituent un danger national pour le Canada français; qui donc si ce n'est les Irlandais ?

Qui, dans cette même ville de Montréal, au lendemain des fléaux qui décimaient l'Irlande — famine, choléra et typhus — fléaux si noblement combattus par le Canada français; qui, dis-je, bien avant les Italiens, a le premier posé ce facteur de discorde ouvrière, du travail par groupes nationaux en opposition à l'élément français ? Qui, si ce n'est les Irlandais ?

Qui, en cette même ville de Montréal, a, des années durant, par un pacte avec l'élément anglais, empêché l'élément français, le plus nombreux de tous les groupes nationaux d'alors, en attendant qu'il devint la majorité absolue; qui, dis-je, a empêché l'élément français d'aller à l'hôtel-de-ville sa juste part d'influence dans l'administration des affaires municipales ? Qui, si ce n'est les Irlandais ?

Qui donc, enfin, dans ce prolongement religieux du Canada français que sont les États de la Nouvelle Angleterre, où l'élément français a bâti à peu près toutes les églises catholiques qu'on y trouve; qui, dis-je, empêche systématiquement les Canadiens-français de parler leur langue maternelle et d'avoir dans le sacerdoce, et surtout dans l'épiscopat, une représentation proportionnelle à leur nombre ? Qui, si ce n'est les Irlandais ?

Finie, n'est-ce pas, finie la blague qui, selon certains nationalistes de profession, commande aux Canadiens-français d'acclamer en toute occasion l'Irlande et les Irlandais par opposition à l'Angleterre; nous l'acclamons de droit, mais non pas d'obligation.

Oui, nobles enfants de la Verte Erin, nous, Canadiens-français, nous acclamons l'Irlande pour le sens d'une parenté éloignée, qui ne doit avoir rien d'hostile toutefois à l'égard de l'étranger qu'est pour nous l'Anglo-Saxon.

Nous acclamons l'Irlande pour les gloires qu'elle a données naguère aux sciences, aux lettres, à l'Église, à l'humanité entière, mais c'est sans préjudice de l'admiration que nous professons pour le génie politique et commercial de l'Angleterre.

Nous acclamons l'Irlande pour les malheurs nationaux qu'elle a éprouvés, mais c'est sans préjudice du droit que nous avons de distinguer entre ceux qui lui sont venus du dedans et ceux qui lui sont venus du dehors.

Nous acclamons l'Irlande pour la vaillance de ses soldats, les meilleurs qui soient dans l'armée anglaise, mais c'est sans préjudice de notre étonnement de voir que toute cette vaillance n'a rien produit jusqu'à ce jour pour l'émancipation nationale des Irlandais.

Nous acclamons l'Irlande pour l'éloquence proverbiale de ses orateurs mais c'est sans préjudice de l'étonnement que nous fait éprouver leur engouement pour l'anglais, la langue de leurs vainqueurs, et le délaissement complet du gaélique, leur propre langue nationale.

Bref, nous acclamons l'Irlande pour trente-six mille raisons dont la première et dernière est qu'il nous plaît de l'acclamer, mais c'est sans préjudice du droit que nous avons de dégager notre cause de la sienne, quand l'occasion se présente de remettre les choses en leur place.

Tout cela soit dit sans rancœur, comme explication de peuple à peuple, avec la franchise qui doit exister d'homme à homme dans les affaires susceptibles d'éloigner les uns des autres des gens appelés à vivre en commun.

Et, puisque en ce monde, nobles enfants de la Verte Erin, tout finit en chanson, du moins, à ce que dit la légende, pour nous de race française, permettez-moi de terminer ce discours de circonstance par le chant de l'hymne du jour, qui n'est autre que le "St. Patrick's day in the morning" : Sol, la, sol, sol, si, do, ré, mi, ré, ré, si, sol, la, sol, la, si, sol, ré, mi, fa, mi, mi, ré, etc.



LE REVEUR.